

ÉTUDES
& ENQUÊTESPRÉSENTATION
DE L'ENQUÊTE

L'objectif de cette enquête est double, il s'agit d'une part d'appréhender la manière dont s'est déroulée la fin de l'année universitaire 2019/2020, et en particulier la mise en situation professionnelle des formations que sont les stages de fin d'études ou l'immersion dans le monde professionnel en cas d'alternance, et d'autre part d'observer le devenir de ces diplômés 2020, quelques mois après l'obtention de leur diplôme, tout cela dans le contexte très particulier et impactant de la crise sanitaire de la COVID-19.

Seuls les diplômés de nationalité française (ou étrangers avec bac français) âgés de moins de 29 ans et issus de la formation initiale ou en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation) sont concernés par l'étude.

La population étudiée s'élève à 4 349 diplômés, dont 3 347 de master (77%) et 1 002 de licence professionnelle (23%). La date d'observation de la situation professionnelle a été fixée au 1^{er} mars 2021. L'enquête a été réalisée en ligne avec relance téléphonique au cours du mois de mars 2021 sur un échantillon aléatoire de 50%. Le taux de réponse global a été de 84%, et un redressement selon le niveau du diplôme, le sexe et les champs de formation de l'université a été effectué afin de se rapprocher de la population de départ (cf. tableau page 2).

FIN D'ÉTUDES ET ENTRÉE
DANS LA VIE ACTIVEPOUR LES DIPLÔMÉS 2020
DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE
EN LICENCE PROFESSIONNELLE
ET MASTERDANS LE CONTEXTE DE LA CRISE SANITAIRE
DE LA COVID-19

La crise sanitaire en France, et ses conséquences directes sur la vie universitaire et économique du pays, s'est emballée à partir de mars 2020, alors que le semestre était déjà bien engagé, que la majorité de ceux qui devaient réaliser un stage de fin d'études allaient le commencer, ou parfois même l'avaient déjà débuté, et que les formations en alternance, bien que largement entamées, n'étaient pas encore achevées.

En conséquence, les stages et l'alternance ont été considérablement perturbés tant sur le fond que la forme, or l'importance du stage ou de l'alternance lors de l'entrée dans la vie active des jeunes diplômés n'est plus à démontrer. L'enquête, dont les résultats sont présentés dans cette étude, montre que plus leurs conditions de réalisation ont été dégradées (chômage partiel, recours au distanciel, modification des contenus, report voire annulation...), plus l'insertion professionnelle est difficile et de moindre qualité, en particulier pour le niveau des emplois occupés, tant pour les diplômés de licence professionnelle que pour ceux de master.

Dans l'ensemble, malgré les conditions particulières dans lesquelles s'est déroulée la fin de l'année universitaire 2019/2020, la grande majorité des diplômés (76%) estime que la valeur du diplôme n'a pas été remise en cause.

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ENQUÊTÉE

		Licence professionnelle		Master		Ensemble	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sexe	Femmes	585	58%	2097	63%	2682	62%
	Hommes	417	42%	1250	37%	1667	38%
	Total	1002	100%	3347	100%	4349	100%
Type de formation	En alternance	491	49%	1113	33%	1604	37%
	Avec stage	473	47%	1947	58%	2420	56%
	Ni l'un ni l'autre ¹	38	4%	287	9%	325	7%
	Total	1002	100%	3347	100%	4349	100%
Champs disciplinaires	Arts, Lettres, Langues	-	-	272	8%	272	6%
	Droit, Économie, Gestion	544	54%	1504	45%	2048	47%
	Santé	124	12%	358	11%	482	11%
	Sciences Humaines et Sociales	127	13%	653	20%	780	18%
	Sciences, Technologies	175	18%	479	14%	654	15%
	STAPS	32	3%	81	2%	113	3%
	Total	1002	100%	3347	100%	4349	100%
Ensemble		1002	23%	3347	77%	4349	100%

Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODIF - Université de Lille

Un peu plus des trois quarts des diplômés 2020 concernés par l'enquête sont titulaires d'un master (77%).

Les femmes sont majoritaires au sein de la population étudiée (62%), un peu plus en master (63%) qu'en licence professionnelle (58%).

Un tiers des diplômés de master est issu de la formation en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation), mais cette part est de quasiment un sur deux en licence professionnelle (49%). Globalement, 72% d'entre eux relèvent du champ disciplinaire Droit, Économie, Gestion (données non représentées).

Le champ disciplinaire Droit, Économie, Gestion regroupe près de la moitié de la promotion (47%), notamment en licence professionnelle (54%).

LE STAGE DE FIN D'ÉTUDES DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE SANITAIRE

LA RÉALISATION DU STAGE

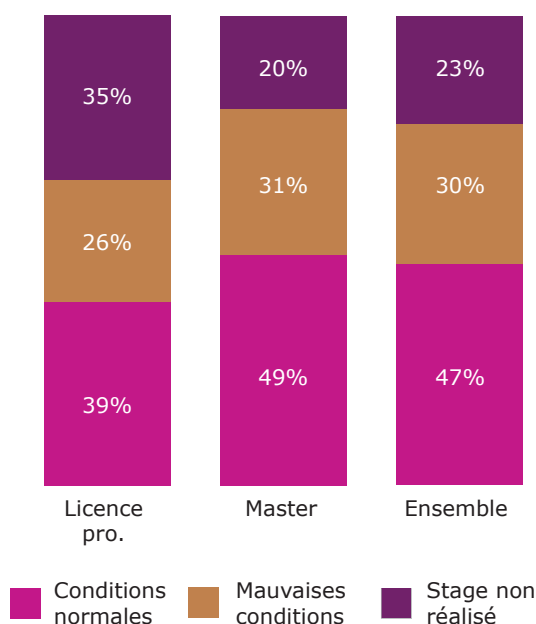
La crise a eu un impact négatif sur la réalisation de plus de la moitié des stages prévus.

Il est important de rappeler que le 1^{er} confinement, avec ses conséquences sur le monde du travail, a débuté mi-mars, au début de la période de stage de la plupart des diplômés.

Indépendamment de la crise sanitaire de la Covid-19, 56% de l'ensemble des diplômés de licence professionnelle ou de master étaient censés réaliser un stage de fin d'études en 2020 (cf. tableau ci-contre). Or 23% d'entre eux n'ont pas pu faire ce stage et 30% estiment qu'il s'est réalisé dans de mauvaises conditions (décrites pages suivantes). Ces constats sont encore plus marqués en licence professionnelle où seuls 39% des diplômés concernés par la réalisation d'un stage ont pu le faire dans des conditions qu'ils estiment normales, soit 10 points de moins qu'en master.

De plus, 9% des stagiaires potentiels ont dû renoncer à un stage à l'étranger et les deux tiers d'entre eux n'ont pas réussi à en trouver un autre (données non représentées).

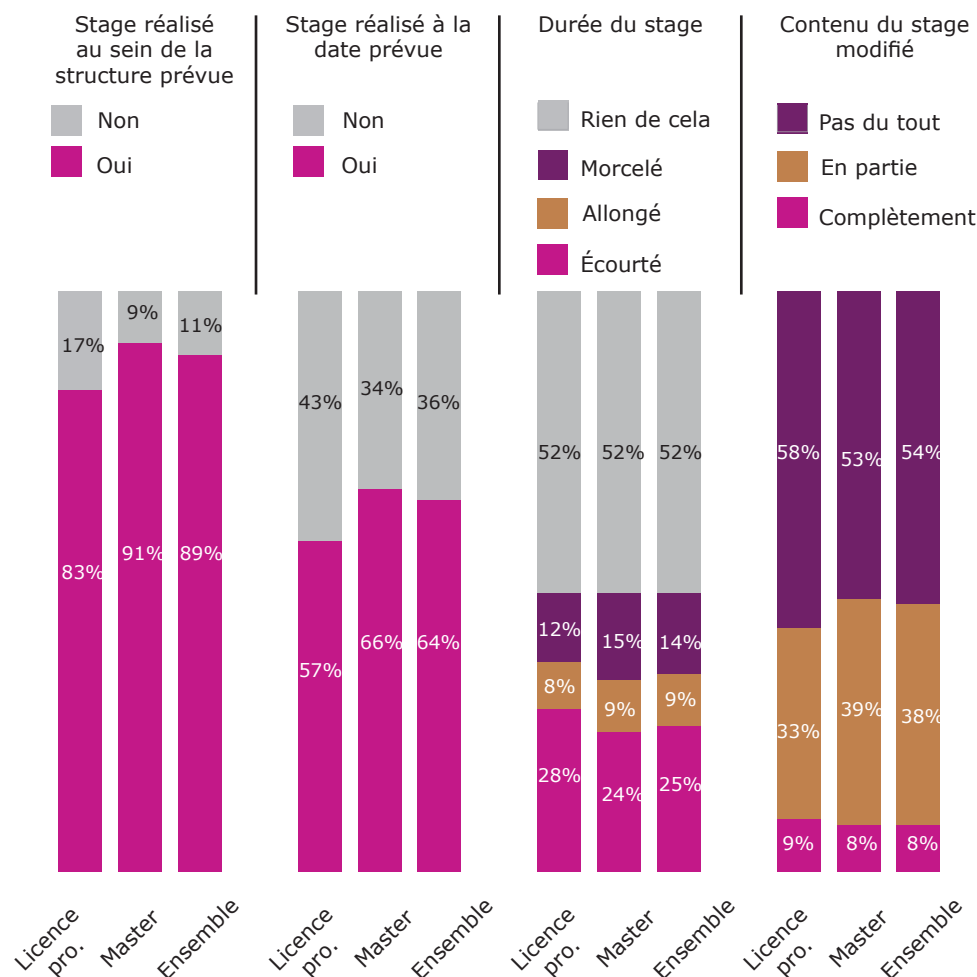
L'annulation du stage, ou la dégradation des conditions dans lesquelles il s'est déroulé, sont imputées à la crise sanitaire par 96% des diplômés concernés.



Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODIF - Université de Lille

¹ Certains diplômés n'étaient pas en alternance et n'avaient pas de stage à réaliser. Pour la plupart, notamment en master, ils devaient faire un mémoire de recherche dans le but de poursuivre leurs études en doctorat.

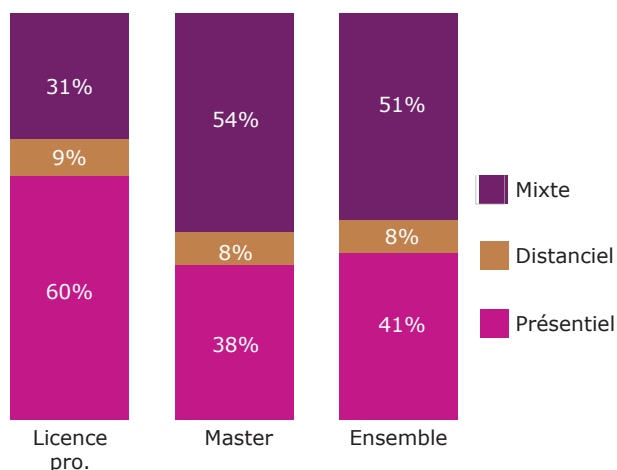
L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES STAGES RÉALISÉS



Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODIF - Université de Lille

Lorsque le stage de fin d'études a pu être effectué, dans de bonnes ou mauvaises conditions compte tenu de la conjoncture, différents aspects ont été perturbés mais de manière très variable. En effet, dans la très grande majorité des cas (89%), le stage, lorsqu'il a été réalisé, s'est déroulé au sein de la structure qui était prévue avant la crise sanitaire, mais pas forcément à la date prévue dans 36% des cas (43% en licence professionnelle), confinement oblige, ce qui est corroboré par le fait que 25% des stages réalisés se sont terminés au cours du dernier trimestre 2020 (données non représentées). Par contre, les deux autres aspects du stage que sont sa durée et son contenu ont été bien plus impactés par la crise sanitaire. En effet, près de la moitié des stages (48% quel que soit le diplôme) ne se sont pas déroulés sur le laps de temps initialement prévu, la majorité d'entre eux ayant été écourtés ou morcelés. De même, le contenu du stage a souvent souffert du contexte sanitaire puisque dans 46% des cas il a été totalement ou en partie modifié, un peu plus souvent en master qu'en licence professionnelle (47% contre 42%). La non réalisation du stage dans la structure prévue est imputée, par les diplômés concernés, à 79% à la crise sanitaire, proportion qui varie de 91% à 98% pour l'impact sur la date, la durée ou le contenu du stage.

LE MODE DE RÉALISATION DU STAGE

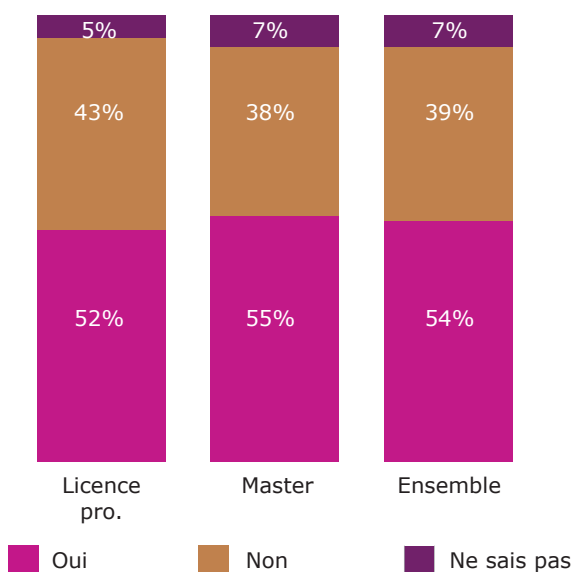


Les stages se prêtent peu à un mode de travail entièrement en distanciel.

Les stages de licence professionnelle ont été majoritairement effectués entièrement en présentiel (60%), contrairement à ceux de master (38%). On peut supposer que cela est dû au niveau d'autonomie et de responsabilité exigé qui est moindre pour un diplôme à bac+3 par rapport à un bac+5. Cependant, l'autonomie d'un stagiaire étant relative, le stage entièrement réalisé en distanciel est très marginal (9%), y compris en master (8%) où le mode mixte a été largement privilégié (54%).

Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODIF - Université de Lille

LA PRISE EN COMPTE DU STAGE DANS LE RÉSULTAT AU DIPLÔME



Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODIF - Université de Lille

Les règles d'attribution des diplômes ont dû être aménagées du fait de la crise sanitaire.

En effet, l'Université de Lille a dû s'adapter dans l'urgence à la situation particulière et a pris certaines mesures dans le cadre du plan de continuité pédagogique, notamment en ce qui concerne le stage dont l'évaluation pouvait être neutralisée si nécessaire, mais qui pouvait également être reporté au delà de l'année universitaire 2019/2020 (de septembre à décembre).

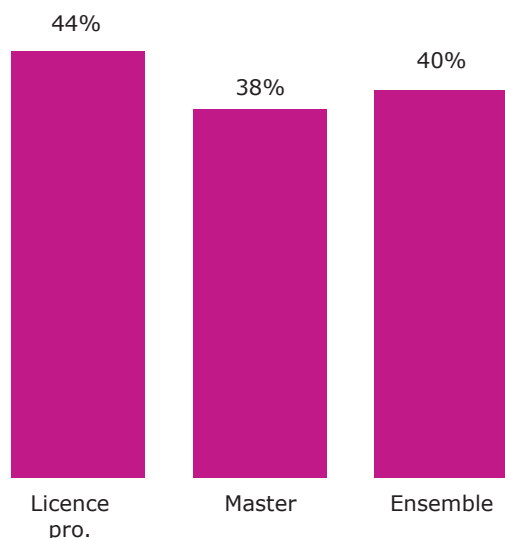
Ainsi, le stage a été pris en compte dans la validation du diplôme et le calcul de la moyenne pour seulement 54% des répondants à l'enquête qui en ont réalisé un, proportion légèrement inférieure en licence professionnelle (52% contre 55% en master).

Parmi les répondants à l'enquête ayant réalisé un stage, seuls 2% l'ont terminé avant le mois de mars 2020 et n'ont pas été confrontés au contexte particulier dû à la crise sanitaire.

LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE SUR LA FORMATION EN ALTERNANCE

Les diplômés par la voie de l'alternance représentent 37 % de l'ensemble des répondants à l'enquête ; ils sont plus nombreux en licence professionnelle qu'en master (49% contre 33%, cf. tableau page 2). Les périodes de formation en milieu professionnel étant continues tout au long de l'année, cela explique que le déroulement de ces formations ait été moins impacté par la crise dont les premiers effets se sont fait sentir à partir du printemps 2020. Ce qui n'a pas été le cas des autres formations avec stage. Ceci étant, les conséquences de la crise sur la fin de l'alternance ont été importantes car les alternants ont été soumis aux mêmes dispositions prises par les entreprises (ou structures) pour leurs personnels.

LE CHÔMAGE PARTIEL DU FAIT DE LA CRISE SANITAIRE DANS LA STRUCTURE D'ACCUEIL



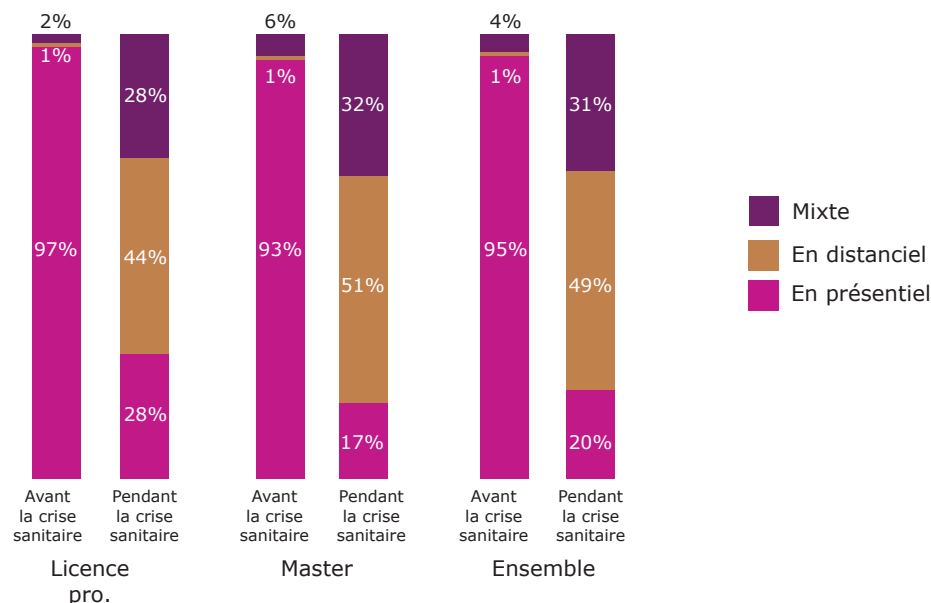
Le chômage partiel est minoritaire mais non négligeable.

Bien que la crise sanitaire et ses conséquences sur les employeurs soient arrivées tardivement au cours de l'année universitaire (mars 2020), une forte minorité (40%) des diplômés issus de l'alternance a connu une période de chômage partiel au sein de la structure d'accueil, du fait de cette crise.

On peut constater que les diplômés de licence professionnelle ont été un peu plus touchés que ceux de master (44% contre 38%) mais sans pouvoir l'expliquer car nous ne disposons pas de données sur les employeurs des alternants (certains secteurs d'activité, comme le commerce, la restauration ou le tourisme par exemple, étant bien plus concernés que d'autres par la mise en place de dispositifs de chômage partiel).

Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODIF - Université de Lille

LE MODE DE TRAVAIL DANS LA STRUCTURE D'ACCUEIL



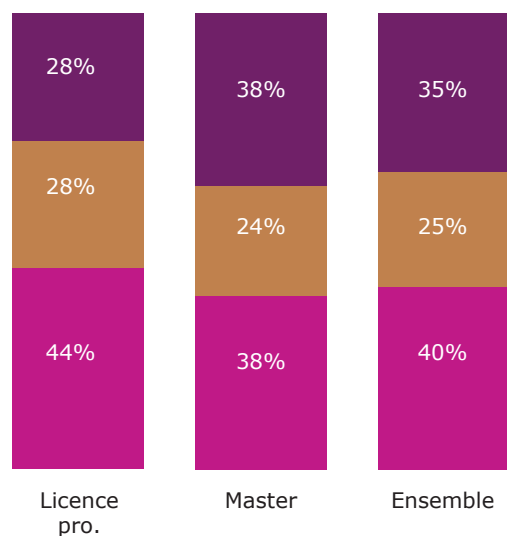
L'organisation du travail dans la structure d'accueil a été très impactée par la crise de la Covid-19.

Bien plus que l'éventuelle mise en place d'un dispositif de chômage partiel, qui a touché moins de la moitié des alternants (cf. page précédente), le mode de travail a été considérablement affecté par les conséquences de la crise sanitaire. En effet, globalement dans «le monde d'avant», le télétravail, total ou partiel, ne concernait que 5% des alternants, proportion qui a bondi à 80% du fait de la crise sanitaire, ce qui est bien plus important que ce qui a été observé pour les stages de fin d'études (cf. page 3).

Autre différence majeure par rapport aux stages, on constate un recours prépondérant au distanciel total (49% contre 31% en mode mixte). Ceci s'explique sans doute par une plus grande immersion des alternants dans les structures d'accueil, corrélée à une plus grande autonomie, par rapport aux stagiaires.

Par contre, on observe un point commun avec les stages, le recours au télétravail total ou partiel est plus important en master (83%) qu'en licence professionnelle (72%) sans doute pour les mêmes raisons, à savoir un niveau supérieur d'autonomie préalablement exigé, du fait du niveau d'études supérieur.

LA CHARGE DE TRAVAIL AU SEIN DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL



Au-delà de la forme, la crise sanitaire a affecté le travail en alternance sur le fond.

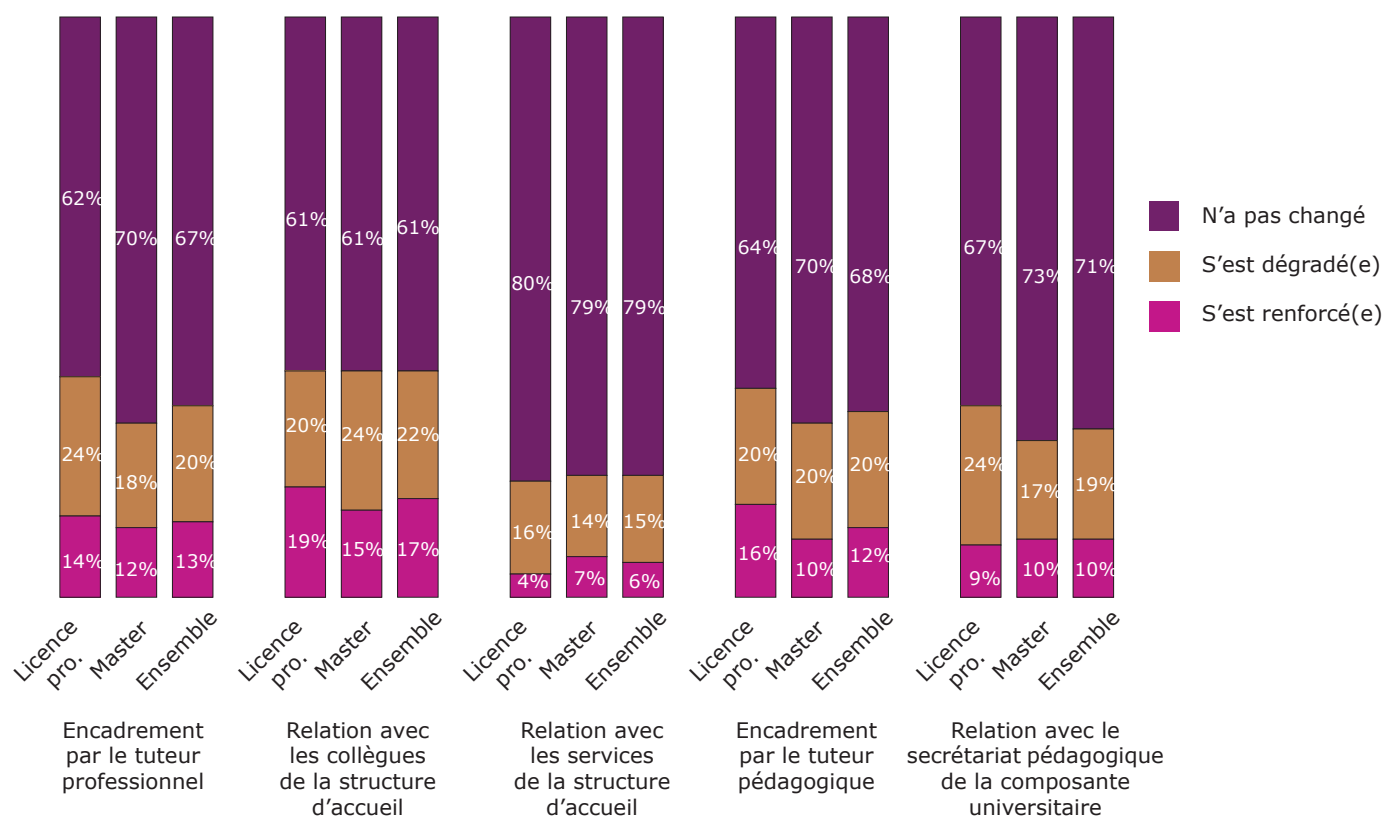
En effet, les trois quarts des alternants ont pu constater une modification de leur charge de travail dans la structure d'accueil suite à la crise de la Covid-19, principalement à la baisse (40%), notamment parmi les diplômés ayant été confrontés au chômage partiel (58% contre 28% dans le cas contraire, données non représentées). Inversement, l'augmentation de la charge de travail, qui concerne 35% des alternants, touche dans une plus grande proportion les diplômés n'ayant pas connu de période de chômage partiel (41% contre 25% dans le cas contraire, données non représentées).

■ A baissé ■ Identique ■ A augmenté

Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODIF - Université de Lille



LES ASPECTS RELATIONNELS DE L'ALTERNANCE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE SANITAIRE



Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODIF - Université de Lille

Globalement, les conséquences de la crise sanitaire sur les aspects relationnels de l'alternance sont moins importantes que ce qui pouvait être redouté.

En effet, la dégradation des relations ou des contacts au sein de la structure d'accueil ou avec la composante pédagogique, n'est pas aussi courante que l'on pouvait le craindre compte tenu de la distanciation sociale mise en place dans la majorité des cas (cf. page 5), mais elle n'en est pas pour autant marginale. En effet, en fonction de l'aspect évoqué, la dégradation des relations du fait de la crise sanitaire a été constatée par 15% (avec les services de la structure d'accueil) à 22% (avec les collègues de la structure d'accueil) des répondants.

Plusieurs autres constats s'imposent, dans un premier temps les tendances sont globalement les mêmes pour les licences professionnelles et les masters, d'autre part ce sont les relations avec les services de la structure d'accueil qui ont le moins évolué, sans préjuger d'ailleurs

de la qualité de celles-ci avant la crise, avec un statu quo dans 79% des cas, tandis qu'à l'opposé les relations avec les collègues dans ces mêmes structures ont évolué pour 39% des alternants. Les relations avec les tuteurs tant professionnels que pédagogiques sont restées inchangées pour deux diplômés sur trois, de même qu'avec le secrétariat pédagogique de la composante universitaire pour 71% d'entre eux.

Il est intéressant de constater que pour une petite part de la population concernée les liens avec les différents acteurs de l'alternance se sont paradoxalement renforcés grâce à la crise sanitaire, mais encore une fois le manque d'information sur les employeurs lors de l'alternance (car ce n'était pas l'objet de l'étude) ne permet pas d'en savoir plus sur ce point.

LE DEVENIR DES DIPLÔMÉS 2020 DANS LES MOIS SUIVANT L'OBTENTION DU DIPLÔME

LA SITUATION PRINCIPALE¹ AU 1^{ER} MARS 2021

Au 1^{er} mars 2021, soit 3 à 9 mois après l'obtention du diplôme, 57 % de la promotion 2020 est en emploi (dont 2% dans un dispositif de chômage partiel ou d'activité partielle). Cette part est supérieure en ce qui concerne les diplômés de master (61% contre 47% en LP), tandis qu'en licence professionnelle un tiers des diplômés est toujours en études (14% pour les masters). Les femmes sont en proportion un peu plus nombreuses que les hommes en situation d'emploi (58% contre 55%) et un peu moins en poursuite d'études (18% contre 20%). Mais le critère le plus clivant du point de vue de la situation professionnelle est le type de formation suivie au cours de l'année 2019/2020. Les diplômés issus de l'alternance sont bien plus souvent que les autres en emploi (72% contre 49% pour les formations classiques), en particulier lorsqu'ils n'ont pas connu de situation de chômage partiel, du fait de la crise

sanitaire, lors de l'alternance (75%). En outre, pour les formations classiques (hors alternance), la réalisation du stage et les conditions dans lesquelles il s'est tenu, semblent avoir un impact prépondérant sur la situation des diplômés au 1^{er} mars 2021 : 59% sont en emploi quand le stage a pu s'effectuer dans des conditions normales, 45% quand les conditions étaient mauvaises et 40% quand il a été annulé.

Parmi les diplômés ni en emploi ni en études au 1^{er} mars 2021 (24% de l'ensemble des enquêtés), 19% envisagent de reprendre des études à la rentrée suivante, proportion qui est de 44% parmi les diplômés de LP qui se projettent très majoritairement vers une reprise d'études en master (85%), contre seulement 19% pour les masters qui se réinscriraient essentiellement dans un autre master (45%) ou en doctorat (19%) (données non représentées).

	En emploi	En emploi dans dispositif de chômage partiel	En cours de création d'activité /entreprise	En recherche d'emploi	En études	Autres ²	Total
Licence professionnelle	44%	3%	<1%	14%	33%	6%	100%
Master	59%	2%	2%	18%	14%	5%	100%
Femmes	56%	2%	1%	17%	18%	6%	100%
Hommes	54%	1%	2%	17%	20%	5%	100%
Formation en alternance	70%	2%	1%	11%	14%	2%	100%
Avec chômage partiel lors de l'alternance	63%	3%	1%	13%	17%	3%	100%
Sans chômage partiel lors de l'alternance	74%	1%	1%	10%	13%	1%	100%
Formation classique	47%	2%	2%	20%	21%	7%	100%
Avec stage réalisé dans des conditions normales	58%	1%	2%	19%	14%	6%	100%
Avec stage réalisé dans de mauvaises conditions	43%	2%	1%	23%	24%	7%	100%
Avec stage prévu mais non réalisé	37%	3%	2%	23%	23%	11%	100%
Pas de stage prévu	39%	2%	5%	13%	37%	4%	100%
Ensemble des répondants	55%	2%	2%	17%	19%	5%	100%

Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODIF - Université de Lille

LES POURSUITES D'ÉTUDES IMMÉDIATES³

Les poursuites d'études immédiates ne sont pas plus importantes par rapport aux promotions précédentes.

Parmi les diplômés qui ont poursuivi des études en 2020/2021, 74% l'auraient fait même s'il n'y avait pas eu la crise sanitaire, 14% ne savent pas et seuls 12% ne l'auraient pas fait, cette dernière proportion étant un peu plus élevée pour les diplômés de master (15% contre 6% en LP, données non représentées), moins enclins déjà en temps normal à la poursuite d'études que les diplômés de licence professionnelle⁵. Cependant, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, compte tenu de ces déclarations et du contexte économique et sanitaire, les poursuites d'études immédiates ne sont pas en augmentation significative par rapport aux années précédentes (17% en master et 34% en LP contre respectivement 17% et 32% pour la promotion 2017 de diplômés en formation initiale⁵).

	Pas de poursuites d'études immédiates	Poursuites d'études immédiates (2020/2021)									Total
		Doctorat	Master	Prépa. concours fonction publique	Prépa. concours école avocats	Licence générale ou pro.	Diplôme d'école	CAPA	Notariat	Autre ⁴	
Licence professionnelle	66%	-	25%	<1%	-	3%	2%	-	2%	2%	100%
Master	83%	4%	5%	2%	2%	<1%	<1%	1%	1%	2%	100%
Ensemble	79%	3%	10%	2%	1%	1%	1%	<1%	1%	2%	100%

Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODIF - Université de Lille

1 Les diplômés en emploi + études sont considérés en emploi en situation principale sauf s'ils sont en alternance ou en doctorat, ils sont alors en études.

2 Service civique, personnes au foyer, année sabbatique...

3 Contrairement à la situation principale (cf. note 1), toutes les poursuites d'études sont ici prises en compte, y compris quand la situation principale est en emploi, ce qui explique le léger différentiel entre les deux tableaux (+ ou - 2 points d'écart sur les poursuites d'études).

4 DU, Mastère, Bachelor, certifications...

5 Source : Études et enquêtes n°32 (mai 2020) et n°36 (juillet 2020) - ODIF - Université de Lille.

	Taux d'insertion ¹	Taux de chômage ²	Total	Taux d'emploi stable ³	Taux d'emploi cadre ⁴	Taux d'emploi cadre et PI ⁵	Taux d'emploi à temps plein ⁶
Licence professionnelle	78%	22%	100%	59%	10%	65%	91%
Master	77%	23%	100%	60%	60%	90%	90%
Femmes	78%	22%	100%	56%	46%	83%	89%
Hommes	76%	24%	100%	66%	58%	89%	92%
Formation en alternance	87%	13%	100%	70%	47%	88%	96%
Avec chômage partiel lors de l'alternance	84%	16%	100%	71%	41%	85%	96%
Sans chômage partiel lors de l'alternance	88%	12%	100%	69%	51%	90%	96%
Formation classique	71%	29%	100%	51%	53%	83%	85%
Avec stage réalisé dans des conditions normales	75%	25%	100%	51%	58%	88%	90%
Avec stage réalisé dans de mauvaises conditions	67%	33%	100%	48%	56%	85%	82%
Avec stage prévu mais non réalisé	64%	36%	100%	55%	33%	69%	83%
Pas de stage prévu	77%	23%	100%	52%	52%	75%	68%
Ensemble des répondants	77%	23%	100%	60%	50%	85%	90%

Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODIF - Université de Lille

Les conditions dans lesquelles l'alternance ou le stage se sont déroulés jouent un rôle important sur l'insertion professionnelle à 6 mois.

Globalement le taux d'insertion au 1^{er} mars 2021 de la promotion 2020 des diplômés de licence professionnelle et de master est de 77%.

Bien plus que le niveau d'études ou le sexe, ce sont les types de formation mais également les conditions dans lesquelles l'alternance ou le stage se sont déroulés qui impactent le plus le niveau d'insertion professionnelle et la qualité de celle-ci. Ainsi, les diplômés issus de l'alternance ont un taux d'insertion bien plus élevé que ceux relevant d'une formation classique (87% contre 71%). Les alternants ont également une qualité d'insertion nettement supérieure à celle des autres diplômés, surtout sur le plan de la stabilité de l'emploi (70% contre 51%), et à un niveau moindre pour le niveau de l'emploi (taux d'emploi cadre et profession intermédiaire de 88% contre 83%) ou le travail à temps plein (96% contre 85%). Le taux d'emploi cadre des alternants est inférieur à celui des non alternants (47% contre 53%) du fait de la plus forte proportion de diplômés de licence professionnelle parmi les premiers (données non représentées), diplômés pour lesquels le niveau d'emploi attendu est plutôt celui de profession intermédiaire plutôt que cadre.

Cette insertion professionnelle plus facile et de meilleure qualité des alternants par rapport aux non alternants a déjà été observée sur les enquêtes d'insertion professionnelle à 30 mois des promotions précédentes. Cependant, le contexte sanitaire dégradé depuis le printemps 2020 joue un rôle défavorable sur l'insertion des diplômés 2020. En effet, parmi les diplômés issus de l'alternance comme parmi ceux issus de formations plus classiques, la dégradation des conditions de mise en situation professionnelle durant l'année de formation a eu un impact négatif sur l'insertion professionnelle. Ainsi, parmi les alternants, le fait d'avoir connu une période de

chômage partiel au sein de la structure d'accueil, du fait de la crise sanitaire, implique une entrée sur le marché de l'emploi un peu plus compliquée (taux d'insertion de 88% contre 84% pour ceux n'ayant pas connu de chômage partiel), et surtout de moindre qualité (taux d'emploi cadre inférieur de 10 points et taux d'emploi cadre et PI inférieur de 5 points).

Mais les diplômés qui connaissent l'entrée dans la vie active la plus compliquée sont ceux dont le stage de fin d'études a été perturbé : le taux d'insertion est seulement de 64% lorsque le stage a été annulé, contre 67% s'il a été effectué mais dans de mauvaises conditions et 75% quand il s'est déroulé dans des conditions normales. La tendance est la même en ce qui concerne les indicateurs de qualité de l'insertion professionnelle, plus le stage a été perturbé, plus la qualité de l'insertion professionnelle se dégrade, notamment en ce qui concerne le niveau de l'emploi occupé. Ainsi, le taux d'emploi cadre et profession intermédiaire chute de 88%, pour les diplômés dont le stage s'est déroulé dans des conditions normales, à 85% quand il a eu lieu dans de mauvaises conditions, et à surtout 69% lorsqu'il n'a pas pu se réaliser. En ce qui concerne le taux d'emploi cadre des masters (données non représentées), la différence se fait selon la réalisation du stage, dans de bonnes ou mauvaises conditions (64% dans les deux cas), ou l'annulation du stage (taux d'emploi cadre de 46%).

Le taux d'emploi à temps plein suit la même tendance dans une moindre mesure (de 90% à 82 et 83%). Dans la moitié des cas le temps partiel n'est pas choisi mais subi (données non représentées), mais cette proportion est nettement moindre parmi les alternants (37%).

1 (Diplômés en emploi (y compris dans dispositif de chômage partiel)/(diplômés en emploi + diplômés en recherche d'emploi))x100.

2 (Diplômés en recherche d'emploi / (diplômés en emploi (y compris dans dispositif de chômage partiel) + diplômés en recherche d'emploi))x100.

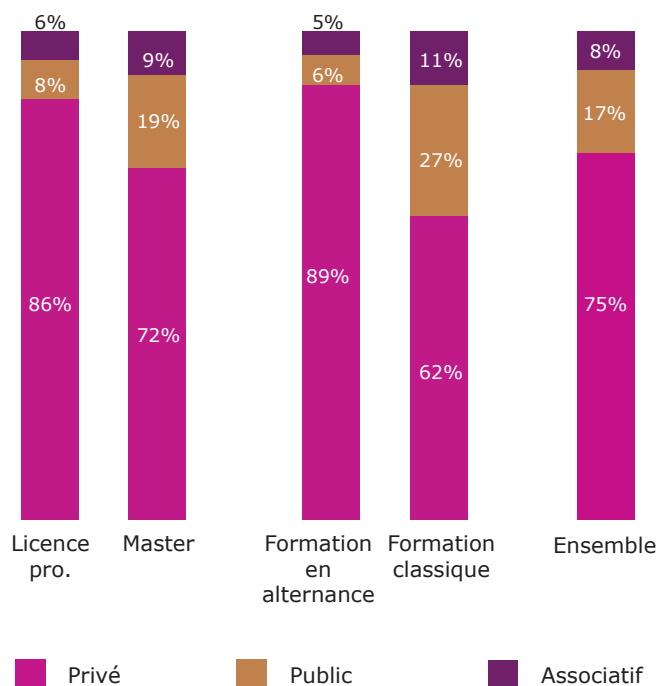
3 (Diplômés en emploi stable (CDI, fonctionnaires, indépendant) / diplômés en emploi)x100.

4 (Diplômés en emploi de niveau cadre / diplômés en emploi)x100.

5 (Diplômés en emploi de niveau cadre et profession intermédiaire / diplômés en emploi)x100.

6 (Diplômés en emploi à temps plein / diplômés en emploi)x100.

L'EMPLOYEUR



Les trois quarts des diplômés 2020 travaillent dans le secteur privé.

Cette proportion est sensiblement plus importante pour les diplômés issus de l'alternance (89%).

5% des diplômés en emploi sont leur propre employeur (indépendant, profession libérale, auto-entrepreneur), tous titulaires d'un master et à 94% d'une formation classique. Dans 31% des cas la crise sanitaire a joué un rôle dans la décision de créer sa propre activité ou entreprise (données non représentées).

Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODIF - Université de Lille

LE LIEU D'EMPLOI

	MEL	Nord hors MEL	Pas-de-Calais	Picardie	Sous- total Hauts-de-France	Île-de-France	Autre région française	Étranger	Total
Licence professionnelle	53%	12%	11%	2%	78%	2%	19%	1%	100%
Master	48%	10%	9%	2%	69%	12%	15%	4%	100%
Formation en alternance	56%	9%	9%	2%	76%	12%	10%	2%	100%
Formation classique	43%	11%	10%	2%	66%	10%	20%	4%	100%
Ensemble des répondants	49%	10%	9%	2%	70%	11%	16%	3%	100%

Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODIF - Université de Lille

La région des Hauts-de-France regroupe 70% des emplois occupés par les diplômés 6 mois après l'obtention de leur diplôme.

Par rapport aux diplômés issus d'une formation classique, les alternants travaillent plus souvent dans la région (76% contre 66%), sans doute du fait qu'une part très importante d'entre eux est en emploi dans la structure qui les a accueillis pendant leur alternance (cf. paragraphe suivant), or on peut penser que pour des raisons pratiques ces structures ne sont souvent pas excessivement éloignées du lieu de formation, à savoir l'Université de Lille. Ce qui peut en partie expliquer que les diplômés de licence professionnelle, en proportion plus nombreux que les masters à avoir été formés en alternance (cf. page 2), soient plus souvent en emploi dans la région.

Par rapport aux enquêtes d'insertion professionnelle à 30 mois¹, l'emploi hors région est moins fréquent, tant en licence professionnelle (22% contre 31%) qu'en master (31% contre 42%), du fait d'une mobilité géographique plus compliquée liée au contexte sanitaire, et sans doute en partie aussi à cause du délai d'observation plus court.

¹ Source : Études et enquêtes n°32 (mai 2020) et n°36 (juillet 2020) - ODIF - Université de Lille.

LES MOYENS D'ACCÈS À L'EMPLOI

	Licence pro.	Master	Formation en alternance	Formation classique	Formation classique avec :			Ensemble
					stage réalisé dans des conditions normales	stage réalisé dans de mauvaises conditions	stage non réalisé	
Même structure que le stage ou l'alternance de la formation	32%	35%	44%	27%	37%	30%	7%	34%
Annonce internet, presse	21%	23%	23%	22%	20%	26%	26%	23%
Relations personnelles ou professionnelles	15%	13%	12%	14%	13%	12%	15%	13%
Candidature spontanée	11%	9%	6%	12%	9%	11%	17%	9%
A été contacté(e)	7%	5%	5%	5%	5%	2%	7%	5%
Organisme pour l'emploi	2%	4%	3%	4%	3%	6%	6%	4%
Création d'entreprise ou d'activité	-	3%	<1%	4%	3%	2%	4%	2%
Même structure qu'un emploi précédent	3%	2%	1%	3%	2%	3%	4%	2%
Réussite d'un concours de la fonction publique	-	2%	<1%	3%	2%	2%	6%	2%
Même structure qu'un autre stage ou autre alternance	3%	1%	2%	1%	1%	1%	1%	2%
Intérim	3%	1%	1%	2%	2%	3%	4%	2%
Secrétariat, enseignant ou autre relation de la formation	2%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%
Réseau d'anciens diplômés	1%	1%	1%	2%	2%	1%	2%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODIF - Université de Lille

Pour près d'un tiers de la promotion 2020 (34%), l'emploi occupé se fait dans la continuité du stage ou de l'alternance.

Les quatre principaux moyens d'accès à l'emploi sont cités par huit diplômés sur dix tant en master qu'en licence professionnelle, les autres sont plus marginaux. Cela est similaire à ce qui a été constaté pour les enquêtes d'insertion des promotions précédentes¹. Le stage (27%) et surtout l'alternance (44%) restent les premiers moyens d'accès à l'emploi pour les jeunes diplômés, ce qui peut expliquer l'insertion professionnelle plus compliquée quand ils se sont déroulés dans des conditions dégradées, voire lorsque le stage a été annulé, du fait de la crise sanitaire (cf. pages 7 et 8). D'ailleurs, quand le stage ne s'est pas effectué comme il aurait dû, les autres moyens d'accès à l'emploi que sont les annonces (internet, presse), les candidatures spontanées ou à un niveau moindre les relations personnelles ou professionnelles, prennent plus d'importance.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES LORS DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

	Formation en alternance	Formation classique	Ensemble
Aucune	50%	36%	42%
Pas de retours des candidatures	28%	34%	32%
Difficultés à trouver des offres d'emploi	26%	35%	31%
Manque d'expérience professionnelle	18%	35%	28%
Offres d'emploi annulées ou reportées	9%	11%	10%
Mobilité géographique difficile	6%	10%	8%
Formation mal reconnue par les employeurs	3%	6%	4%
Difficultés à mettre en valeur vos compétences	4%	4%	4%
Difficultés lors des entretiens d'embauche	4%	3%	3%
Formation inadaptée au marché de l'emploi	3%	3%	3%
Méconnaissance des débouchés professionnels	1%	4%	3%
Entretiens prévus reportés	2%	3%	3%
Difficultés à rédiger un CV/une lettre de motiv.	1%	1%	1%

Plus de la moitié des diplômés (58%) ont rencontré des difficultés lors de leur recherche d'emploi.

Les diplômés issus de l'alternance sont en proportion un peu moins nombreux dans ce cas (50%), notamment du fait que le manque d'expérience professionnelle est une difficulté deux fois moins citée par les alternants que par les non alternants (18% contre 35%), l'alternance remplissant son rôle sur ce point. Globalement, l'absence de retour des candidatures spontanées et les difficultés à trouver des offres sont les principales contrariétés citées. Le report ou l'annulation des offres (10%) et la mobilité géographique difficile (8%) sont des complications certainement accentuées par la crise sanitaire en cette fin d'année 2020 et début 2021.

NB : question à réponses multiples, le total est donc supérieur à 100%.

Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODIF - Université de Lille

1 Source : Études et enquêtes n°32 (mai 2020) et n°36 (juillet 2020) - ODIF - Université de Lille.

LE RESSENTI DES DIPLÔMÉS SUR LEUR EMPLOI ET LA VALEUR DE LEUR DIPLÔME SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

L'AVIS SUR L'EMPLOI OCCUPÉ AU 1^{ER} MARS 2021

Pour 31% des diplômés, l'emploi occupé est en emploi d'attente.

Cette proportion est de 42% pour les titulaires d'une licence professionnelle et de 29% pour les masters. De même, les diplômés par la voie de l'alternance sont en proportion moins nombreux à occuper un emploi d'attente (26% contre 36% pour les formations classiques). Ces constats sont à mettre en rapport avec les avis sur l'adéquation entre l'emploi et le niveau ou le domaine de formation (cf. paragraphe suivant).

31% d'entre eux pensent qu'ils n'auraient pas accepté cet emploi sans la crise sanitaire, 25% ne savent pas mais 44% l'auraient accepté même s'il n'y avait pas eu ce contexte particulier.

Mais les avis sur les emplois sont globalement positifs.

La très grande majorité des diplômés (80%) estime que l'emploi occupé correspond au niveau de la formation suivie en 2019/2020. Ce ressenti est bien plus partagé par les titulaires d'un master (82% contre 70% en licence professionnelle) ou les alternants (86% contre 74% pour les non alternants).

L'adéquation avec le domaine de formation est également un sentiment très majoritaire (87%) parmi l'ensemble des répondants, avec les mêmes constats entre les niveaux et les types de formation : une satisfaction encore plus importante pour les masters (88% contre 80% en LP) et les alternants (90% contre 84% pour les formations classiques).

Ces sentiments sont évidemment en corrélation avec la qualité de l'insertion professionnelle des différentes sous-populations, précédemment décrite (cf. page 8).

LE RESSENTI SUR LE DIPLÔME VALIDÉ EN 2020

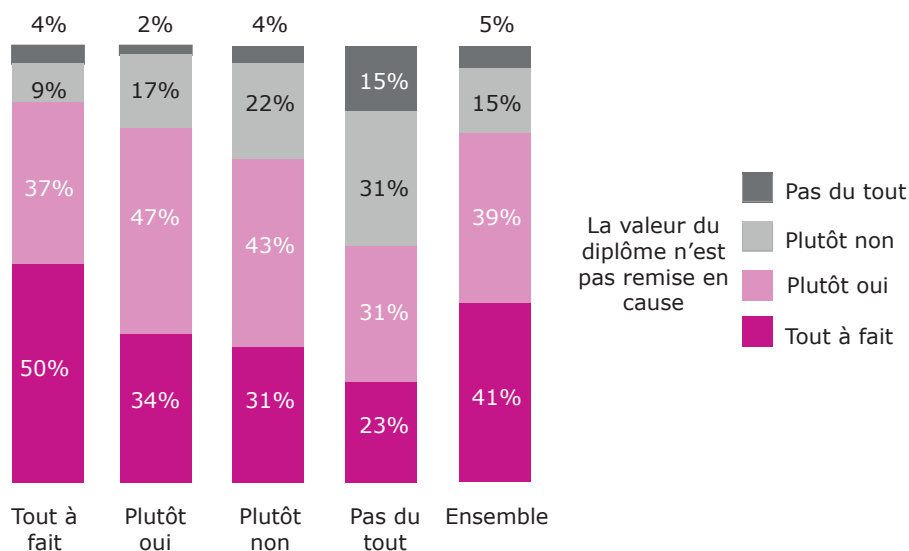
	La valeur du diplôme sur le marché du travail n'est pas remise en cause		La qualité des enseignements théoriques a pu être maintenue		Le programme des cours de l'année a pu être terminé		La partie pratique (stage/alternance) n'a pas été perturbée	
	Tout à fait ou plutôt d'accord	Pas du tout ou plutôt pas d'accord	Tout à fait ou plutôt d'accord	Pas du tout ou plutôt pas d'accord	Tout à fait ou plutôt d'accord	Pas du tout ou plutôt pas d'accord	Tout à fait ou plutôt d'accord	Pas du tout ou plutôt pas d'accord
Licence professionnelle	73%	27%	60%	40%	66%	34%	37%	63%
Master	77%	23%	67%	33%	75%	25%	35%	65%
Formation en alternance	81%	19%	58%	42%	73%	23%	53%	47%
Avec chômage partiel lors de l'alternance	79%	21%	57%	43%	71%	29%	35%	65%
Sans chômage partiel lors de l'alternance	83%	17%	59%	41%	75%	25%	64%	36%
Formation classique	73%	27%	69%	31%	73%	27%	25%	75%
Avec stage réalisé dans des conditions normales	77%	23%	73%	27%	77%	23%	44%	56%
Avec stage réalisé dans de mauvaises conditions	68%	32%	66%	34%	70%	30%	7%	93%
Avec stage prévu mais non réalisé	68%	32%	69%	31%	69%	31%	3%	97%
Pas de stage prévu	77%	23%	62%	38%	68%	32%	-	-
Ensemble des répondants	76%	24%	65%	35%	73%	27%	35%	65%

Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODIF - Université de Lille

Dans l'ensemble, malgré les conditions particulières dans lesquelles s'est déroulée la fin de l'année universitaire 2019/2020, la grande majorité des diplômés (76%) estime que la valeur du diplôme n'a pas été remise en cause.

Cependant, bien que la crise sanitaire ait été tardive dans le calendrier de l'année universitaire (mars 2020), un gros tiers des diplômés (35%) estime que la qualité des enseignements s'en est ressentie (42% parmi les alternants). Dans le détail, on constate que ce sont encore les conditions dans lesquelles se sont tenus l'alternance ou le stage qui sont déterminantes. En effet, plus ils ont été perturbés (voire annulé pour le stage), plus les diplômés portent un regard critique sur la valeur du diplôme qui leur a été délivré, y compris en ce qui concerne les enseignements théoriques ou la tenue du programme de l'année, même si c'est bien la partie pratique qui recueille le plus d'avis négatifs (97% lorsque le stage a été annulé, 93% quand il s'est déroulé dans de mauvaises conditions et 56% lorsqu'il a été réalisé dans des conditions normales).

LA VALEUR RESENTIE DU DIPLOME SELON L'AVIS SUR LE NIVEAU DE L'EMPLOI OCCUPÉ



L'emploi correspond au niveau de formation

Source : Enquête fin d'études et entrée dans la vie active des diplômés 2020 - ODIF - Université de Lille

Le ressenti des diplômés sur la valeur de leur diplôme sur le marché du travail est fortement corrélé à l'avis qu'ils se font de leur emploi.

En effet, plus les diplômés estiment que leur emploi est à un niveau de qualification correspondant à leur formation, plus ils estiment que la valeur de leur diplôme sur le marché du travail n'est pas remise en cause par les conditions dans lesquelles s'est déroulée la fin de l'année universitaire 2019/2020 (87% de tout à fait ou plutôt oui pour ceux qui pensent que leur emploi correspond tout à fait à leur niveau de formation contre 54% pour les répondants qui estiment au contraire qu'il ne correspond pas du tout).

ÉTUDES & ENQUÊTES UNIVERSITÉ DE LILLE

OBSERVATOIRE DE LA DIRECTION DES
FORMATIONS (ODiF)

DIRECTION :

Martine Cassette, directrice
Stéphane Bertolino, directeur adjoint

CONCEPTION - RÉALISATION :

Jean-Philippe Quaglio avec la collaboration de Cécile
Parmentier et Raphaël Péchillon

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Service Communication de l'Université de Lille

IMPRESSION :

Imprimerie Université de Lille

SITE DE L'ODIF :

<https://odif.univ-lille.fr>

GLOSSAIRE DES SIGLES ET ACRONYMES

CAPA : Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

DU : Diplôme Universitaire

LP : Licence Professionnelle

MEL : Métropole Européenne de Lille

ODiF : Observatoire de la Direction des Formations

PI : Profession intermédiaire

STAPS : Sciences et Techniques des Activités
Physiques et Sportives